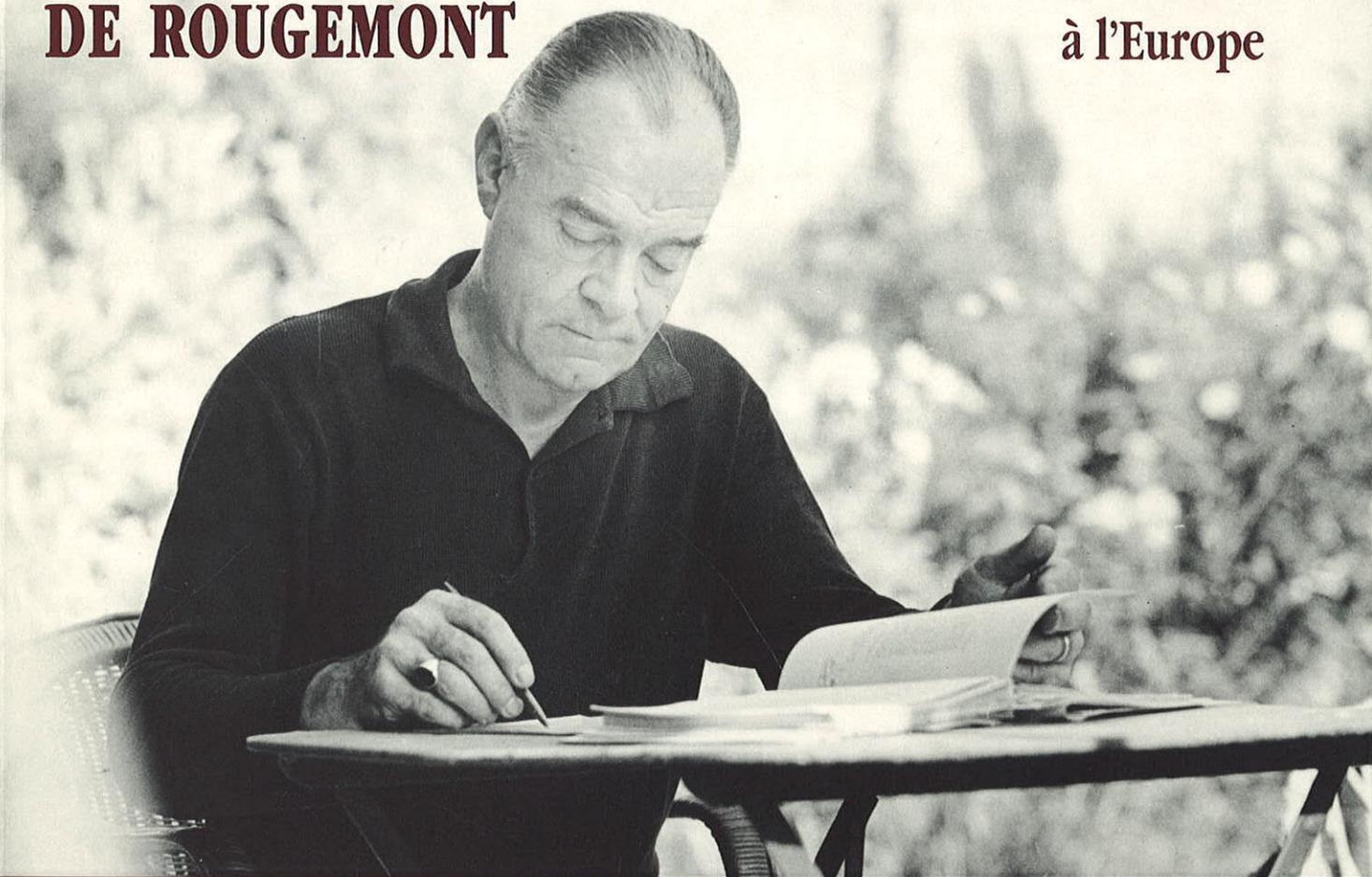


nouvelle  
revue  
neuchâteloise

**DENIS  
DE ROUGEMONT**

De Neuchâtel  
à l'Europe



N° 47 - 12<sup>e</sup> année

Automne 1995

# DENIS DE ROUGEMONT

## De Neuchâtel à l'Europe

Textes de

Bruno Ackermann, Jean Blot, Mary Jo Deering,  
Jacques Freymond, Alexandre Marc, François Saint-Ouen,  
Dusan Sidjanski et Jean Starobinski

réunis par

Sylvia Robert et Maryse Schmidt-Surdez

Avant-propos de Michel Schlup

## Denis de Rougemont, visionnaire de l'Europe unie

Plus le temps passe et plus je suis en admiration devant la vision d'avenir que nous propose Denis de Rougemont. Toujours en avance sur son époque, il a su transcrire dans une langue sculptée ses intuitions et formuler les grands desseins et orientations pour l'Union de l'Europe. Sa vocation d'écrivain engagé, il l'a vécue pleinement. Mais contrairement à d'autres écrivains engagés il est resté fidèle tout au long de sa vie au grand courant de sa pensée. Sa pensée qui parfois déborde mais qui avant tout s'amplifie, s'enrichit. Lors de nos entretiens sur les affaires du Centre ou de l'Institut, j'ai souvent été impressionné par sa façon d'accrocher à ces discussions de travail des réflexions profondes, de faire des excursions dans des domaines inexplorés ou de prospecter l'avenir de l'Union. Impressionné aussi par son souci de détail lorsqu'il ébauchait la grande fresque de l'Europe. En fédéraliste authentique, Denis de Rougemont n'a pas cherché à construire un système philosophique bien qu'il se soit parfois référé à sa doctrine du fédéralisme qui, dans ses aspects divers, sous-tend son œuvre. L'œuvre monumentale où se confondent l'écrivain, le penseur, l'innovateur et l'Européen engagé. Dans l'aventure européenne où je suis entré – comme il se plaisait à le dire – auprès de lui dès 1956, il représentait à mes yeux l'homme tel qu'il l'avait défini : « l'homme est défini par ses rêves qui, bien plus que l'action, façonnent son réel »<sup>1</sup>.

J'ai choisi de comparer quelques rêves de Denis de Rougemont à la réalité d'aujourd'hui : le dépassement de l'Etat-nation en Europe de l'Ouest et de l'Est, les régions dans la fédération européenne, mais aussi la projection au plan de l'Union du principe de subsidiarité et le rôle de l'ordinateur dans l'espace complexe et diversifié. Choix certes réducteur comme tout choix mais qui correspond aux domaines où ma collaboration avec Denis de Rougemont a été la plus intense.

« L'Etat-nation, né de la guerre et progressant par elle, comme elle par lui, conduit nécessairement à de nouveaux conflits qu'il prépare sous le nom de défense de la Paix. Et ce seront les deux guerres mondiales »<sup>2</sup>.

Cependant, l'Etat-nation n'est pas seulement le principal fauteur de guerre, il est aussi l'obstacle le plus redoutable à l'instauration de la fédération européenne. Depuis la Révolution française, l'Etat-nation est revêtu de la souveraineté une et indivisible. Or encore aujourd'hui on s'oppose au nom de cette prétention de souveraineté à accomplir le pas décisif vers la fédération. De fait, cette fiction d'un Etat-nation souverain donc indépendant exerce toujours une forte emprise sur les citoyens comme en témoignent les référendums sur le traité de Maastricht et notamment la campagne menée en France au nom de la souveraineté française. Même dans notre monde interdépendant ce mythe a la vie dure. L'Etat en fondant sa souveraineté et sa légitimité sur la nation, forme un amalgame entre Etat, organisation d'une société et nation, et communauté issue de la solidarité par similitude. A présent l'Etat-nation fonctionne de plus en plus malaisément. En effet, Denis de Rougemont a souvent rappelé que les Etats-nations sont à quelques exceptions près à la fois trop petits pour jouer un rôle effectif à l'échelle mondiale et trop grands pour animer réellement leurs régions. En conclusion « parce qu'ils sont trop petits, les Etats-nations devraient *se fédérer* à l'échelle continentale; et parce qu'ils sont trop grands ils devraient *se fédéraliser* à l'intérieur »<sup>3</sup>.

Si ce processus annoncé est en cours dans l'Union européenne, l'Etat-nation qui est en voie d'y être dépassé par le haut et par le bas, demeure roi en Europe de l'Est. Par un effet de décalage dans le temps il s'y produit, après l'effondrement du communisme, un brutal retour à l'exaltation d'un passé national légendaire, à la recherche des solidarités par ressemblance et à la reconstitution des communautés étatiques nationales. Le divorce à la tchécoslovaque donne naissance à deux Etats-nations au moment même où paradoxalement ils demandent à adhérer à l'Union européenne. L'éclatement de la Yougoslavie et l'émergence de nouveaux Etats-nations dans un espace multinational enflamme ce pays. Tant vilipendé par Denis de Rougemont, l'Etat-nation, idole obsessionnelle, resurgit avec tous ses attributs négatifs : Etat unitaire où la majorité nationale impose sa volonté, assimile quand elle n'expulse ou n'extermine les autres communautés et minorités. Les valeurs humaines, les principes démocratiques sont bafoués au nom de la souveraineté nationale. Les prévisions les plus pessimistes de Denis de Rougemont

sont dépassées et l'Union inachevée étale son incapacité. L'idée d'un Etat-nation pur fait des ravages dans cette région de l'Europe.

«Contre l'Etat-nation, expression implacable et proprement catastrophique de l'utopie technocratique, une seule parade: le réveil des Régions... Il y a bien près d'un demi-siècle que j'en parle. On me disait, il y a dix ans encore, que c'était de l'utopie pure. Je réponds que la Région dont je parle, et que je n'ai cessé de définir comme un «espace de participation civique», est le contraire exact de l'utopie»<sup>4</sup>.

Contrairement à l'idée selon laquelle l'Etat-nation serait l'ennemi à détruire, Denis de Rougemont a admis à contre-cœur peut-être que l'Etat-nation existe, qu'il ne s'agit pas de le détruire mais de l'intégrer dans la fédération européenne aux côtés des Régions qui forment le fondement dynamique de l'Union<sup>5</sup>. Selon lui, une fédération de l'Europe ne peut se fonder que sur des communautés régionales et regroupées en fédérations locales, nationales, voire continentales. Les régions à dimensions et fonctions variables – régions historiques, économiques, écologiques, universitaires, etc. – s'articulent dans la fédération selon le principe de subsidiarité. Telles sont les quelques idées-clés du fédéralisme européen. Quel sort leur a été réservé dans l'Union européenne ?

Ainsi la subsidiarité qui fait son apparition en 1984 dans le projet de l'Union européenne du Parlement européen, dit Projet Spinelli, n'est mentionné que marginalement dans l'Acte unique européen (1987) avant de devenir un principe de base dans l'Union européenne (1993). L'Europe des régions s'inscrit graduellement dans la réalité. Aux côtés des deux Etats fédéraux de l'Allemagne et de la Belgique, d'autres se régionalisent tels que l'Espagne et l'Italie et même l'Etat-nation par excellence, la France. Ce mouvement de régionalisation ou de «fédéralisation» des Etats membres est complété par la création de régions économiques (Euroregio) à l'échelle de l'Union ainsi que par l'émergence de régions transfrontalières. Certes l'idée d'un Sénat des Régions lancée par Denis de Rougemont en 1977, bien que reprise à leur compte par les Laender allemands, n'a pas été pleinement réalisée<sup>6</sup>. Mais elle a donné lieu à la création en 1993 d'un Comité des Régions au sein de l'Union européenne. Bien qu'il eût pour mission à l'exemple du Comité économique et social de représenter les catégories socio-économiques, le Comité des Régions comprend une

diversité d'élus des régions, des villes et des communes. Du même coup, il est détenteur d'une légitimité démocratique qui reflète les visages multiples de l'Union. A ce titre, il a vocation à se rapprocher plutôt d'un Sénat des régions et des communes qu'à refléter les intérêts selon le rôle traditionnel et consultatif des Conseils économiques et sociaux. A condition qu'il sache exploiter ce potentiel de légitimité, il est un Sénat des élus locaux et régionaux en puissance.

Un domaine dans lequel sa vision s'est affirmée dès les années 70, c'est l'environnement: «Ecologie, Régions, Europe fédérée: même avenir». Malgré l'insertion d'un titre sur l'environnement dans le texte de l'Acte unique puis dans l'Union européenne, les espoirs de Denis de Rougemont n'ont été que partiellement satisfaits. Son intuition quant au rôle novateur que devaient y remplir le Parlement européen et le Sénat des régions s'est avéré d'une prévision surprenante.

Les visions et les prévisions de Denis de Rougemont gravitent autour d'une idée centrale qui se situe au point de rencontre entre la culture et la politique: l'unité de la culture européenne forme la base de l'Union fédérale. Ainsi se crée une correspondance intime entre pluralisme culturel, pluralisme politique et fédéralisme. De même qu'un lien organique entre culture, science et technique: «notre technique occidentale est née du rêve occidental, de ce même rêve qui a créé notre culture»<sup>7</sup>. Cette source commune est à l'origine d'une série impressionnante de visions et d'actions de Denis de Rougemont. Ses initiatives qui ont abouti à la création du CERN à Genève, son projet d'Université européenne qui trouve une réalisation partielle dans l'Institut universitaire européen de Florence, ne sont que quelques échantillons de son activité créatrice multidimensionnelle.

Un autre exemple est sa vision du rôle des ordinateurs. D'un trait de pensée, il en cerne les limites et ébauche les effets multiples. Aussi rappelle-t-il que dans de nombreux domaines la durée est essentielle et la vitesse destructive: en biologie, en éthique, comme en musique, la durée vécue est un facteur constitutif. Il en va de même des processus d'assimilation, de maturation et de méditation. Combien de fois n'a-t-il pas évoqué l'image d'un couteau qui peut servir à tuer ou à se nourrir. Il mettait en garde contre la «robotisation des esprits», et toute «forme de pensée aseptisée, rationalisée»<sup>8</sup>.

Les espaces d'ombre circonscrits, Denis de Rougemont se réfère à l'apport des ordinateurs dans la gestion de la complexité et des Régions dans un ensemble fédératif: «Le fédéralisme repose sur l'amour de la complexité et le fédéralisme c'est l'autonomie et j'ajouterais la participation des Régions plus les ordinateurs». A mon tour d'ajouter plus les micro-ordinateurs. Cette formule ramassée dans la tradition du style de Denis de Rougemont est à mettre en regard de la complexité des Régions variables et de leur regroupement à des niveaux différents au sein de la fédération. Sans l'explicitier, il pressent le futur rôle des réseaux de communication et de collaboration dont l'expansion est en train de remodeler l'organisation de la société et la forme du pouvoir politique. L'organisation en réseaux tend à compléter voire à remplacer l'organisation pyramidale. De la logique des systèmes centralisés, on passe selon Joël de Rosnay et Jan Carlzon, à la logique de l'information fondée, comme les systèmes biologiques, sur la complémentarité, la synergie et les inter-dépendances. A la «souveraineté partagée» correspond l'information partagée, mais fédéraliste. Ces développements qu'accélère la prolifération des micro-ordinateurs personnels s'inscrivent dans les grandes orientations tracées par Denis de Rougemont tout en étendant le champ d'application de la méthode fédéraliste qui permet de gérer cette complexité qui constitue l'antidote contre l'homogénéisation et la pensée unique<sup>9</sup>. Ainsi la haute technologie de la communication se profile comme support du fédéralisme en devenir<sup>10</sup>.

La déchirure yougoslave, la réémergence en force des nationalismes fondamentalistes et la glorification de l'Etat-nation dans l'Europe qui renaît des cendres du communisme sont autant de faits qui imposent le recours aux valeurs et aux fondements du fédéralisme; et en premier lieu, au principe de la reconnaissance des personnes et des communautés de personnes sans lequel pas de fédéralisme possible. Ces principes qui pendant longtemps ont été sous-entendus doivent être dits et affirmés comme condition préalable à toute Union fédérative. Avec l'expérience en cours dans l'Union européenne, les potentiels technologiques, ces valeurs et ces principes si présents dans l'œuvre de Denis de Rougemont, annoncent l'avènement plus urgent que jamais d'un *nouveau fédéralisme européen*<sup>11</sup>. En effet, les crises et les défis actuels, l'absence de politiques et d'actions communes en particulier dans le domaine de la sécurité sont là pour nous rappeler sans cesse la nécessité vitale de l'Union fédérale de l'Europe. Il est temps de reconnaître que les fédéralistes réunis au Congrès de la Haye en 1948 avaient raison lorsqu'ils demandaient la création immédiate d'une fédération européenne. Leur rêve animé par Denis de Rougemont ne s'est pas encore réalisé malgré les progrès de l'Union européenne. En dépit de la défaillance de la Suisse, Denis de Rougemont, Suisse et grand Européen, a inscrit son nom parmi les fondateurs et visionnaires de l'Europe Unie.

Dusan Sidjanski

<sup>1</sup> *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, 1957, p. 265.

<sup>2</sup> *Ecrits sur l'Europe*, Paris, Edition de la Différence, 1994, volume second, p. 790.

<sup>3</sup> *Ibid*, pp. 792 et 793.

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 738 «Utopie et terreur», *Cadmos* 1980.

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 738 «Je suis loin d'annoncer la fin de l'Etat-nation, comme on l'a dit».

<sup>6</sup> *L'avenir est notre affaire*, Paris, 1977, p. 353.

<sup>7</sup> *Ecrits sur l'Europe*, op. cit., p. 44.

<sup>8</sup> «Information n'est pas savoir», *Diogène*, 1981, 12 et ss.

<sup>9</sup> Jean-François Kahn, *La pensée unique*, Paris, Fayard, 1995.

<sup>10</sup> D. Sidjanski, *L'avenir fédéraliste de l'Europe*, IUEE, Paris, PUF, 1993, pp. 276 à 281.

<sup>11</sup> Op. cit., pp. 438-440.

# Table des matières

Michel Schlup	
Avant-propos .....	3
Bruno Ackermann	
Un jeune écrivain en colère .....	5
Jacques Freymond	
Denis de Rougemont: l'imagination et le courage au service d'une vocation .....	17
Jean Blot	
Le Maître à penser .....	21
Dossier photographique	
Une vie en images .....	24
Jean Starobinski	
Paroles prononcées lors de la remise du Prix quadriennal de la Ville de Genève à Denis de Rougemont .....	61
Alexandre Marc	
Vers une lumière qui ne s'éteint jamais .....	64
François Saint-Ouen	
L'idée de culture européenne chez Denis de Rougemont .....	73
Dusan Sidjanski	
Denis de Rougemont, visionnaire de l'Europe unie	78
Mary Jo Deering	
Denis de Rougemont: réflexion sur la rétrospective et la prospective .....	81

## II<sup>e</sup> Partie.

### Penser avec les mains.

~~17~~

L'objet de la seconde partie de cet ouvrage ~~est de~~ ~~réviser~~ réviserai l'être mal coupé, ni je n'écartai dès l'abord deux malheureux courants dans les débats contemporains.

Je ne cherche pas à bâtir un système dans l'abstrait : je veux être utile.

Mais je ne cherche pas non plus à servir une régime politique <sup>actuel</sup> ou une classe, ou un groupe d'intérêts ~~particuliers~~ : je veux être vrai.

Je ne puis donc me contenter ni de la simple cohérence d'une doctrine idéale, ni d'une opportuniste à ~~une~~ <sup>limité</sup> mesure. Je reviens dos à dos ces deux aspects à mon avis complémentaires l'une évanouit hors de tâches nécessaires. ~~de l'opinion~~. L'esprit pur et l'esprit aveuglé sont ~~deux~~ <sup>deux</sup> complices dans les disputes bruyantes à nous en jurer ici d'autre ~~à~~ effort que de nous détourner de notre rôle. lequel est d'incarner l'esprit au service de la vérité. Je définirai donc mon attitude comme une opportuniste de la vérité.